




*Discours d'ouverture de Monsieur Abdou Karim Sall
Ministre de l'Environnement et du Développement
Durable du Sénégal*



Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République de Guinée Bissau, cher collègue et frère;
Honorables Parlementaires ;

Messieurs les Représentants des Partenaires ;

Messieurs les Représentants des Organisations internationales ;

Mesdames, Messieurs, chers Partenaires et Acteurs de la zone côtière ouest-africaine.

Je voudrais à l'entame de mon propos vous souhaiter la bienvenue au Sénégal au nom de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal et au nom du Gouvernement.

Notre présence à ces assises régionales consacrées à la santé des océans et à la préservation de notre littoral commun ouest africain, témoigne d'une conscience environnementale élevée de nos Etats, des communautés et de nos partenaires.

Actuellement, les océans sont victimes d'agressions multiples dont les impacts limitent, voire dégradent, leurs capacités à

fournir les services écosystémiques dont nous avons besoin.

Pollution, surpêche, destruction des habitats, acidification, etc. sont autant de menaces qui affectent la santé des océans et diminuent leurs capacités d'atténuation des effets du changement climatique qui mettent en péril la sécurité alimentaire et l'économie des populations côtières.

Mesdames, Messieurs, Chers participants

Face aux facteurs de perturbation des milieux océaniques, la Communauté internationale s'engage, à travers l'Objectif de Développement durable 14 (ODD 14), à « conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines ».

Sur le plan régional africain, la politique de gestion intégrée des océans, prise en charge par la Convention d'Abidjan en cours de développement, préconise une vision fondée

sur « Un océan propre et sain au bénéfice des générations présentes et futures de la région ».

Mesdames, Messieurs, Chers participants

C'est dire qu'en Afrique de l'Ouest, la question de la santé des océans retient bien notre attention.

A cet effet, tous les acteurs de l'espace du PRCM (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert, Guinée et Sierra Leone) doivent être conscientisés sur les valeurs des écosystèmes océaniques et leur biodiversité, afin de les amener à convenir d'une vision commune pour leur gestion durable.

C'est pourquoi, il me plaît de saluer les initiatives que prend le PRCM dans ce sens. Organiser des concertations périodiques, comme ce forum qui nous réunit ce matin et pour trois jours, amènera, sans nul doute, la communauté ouest africaine et ses partenaires vers une cogestion de la côte et des océans. Cela passera nécessairement par

un développement de partenariats solides et dynamiques aux fins de :

- 1) mettre en évidence les causes et les incidences de la dégradation des océans et de leurs ressources à travers des informations et des données fiables ;
- 2) mutualiser nos ressources et moyens ;
- 3) conduire des initiatives innovantes visant à conserver et à exploiter, de manière durable les océans, les mers et leurs ressources ; et
- 4) vulgariser les pratiques réussies en matière de conservation du littoral ;

C'est à cette volonté de Partenariat que le PRCM, à travers ses forums régionaux, s'attèle pour concrétiser son ambition de « conserver et de gérer durablement les ressources naturelles et la diversité biologique et culturelle de la zone côtière et marine ouest africaine ».

Aujourd'hui, au sortir de l'Assemblée générale des nations unies qui a adopté quatorze

résolutions dont, entre autres, une pour mettre fin à la pollution plastique : « vers un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique », je vous exhorte, le PRCM et la Convention d'Abidjan, à jouer votre partition d'appui à nos pays pour lutter contre les plastiques marins dont les effets sont destructeurs de la faune marine.

Je rappelle que le Sénégal a adopté la loi n° 2020-04 du 8 janvier 2020 relative à la réduction de l'incidence sur l'environnement des produits plastiques.

Mesdames, Messieurs

Chers participants

Enfin, avant de conclure, je salue l'engagement des acteurs locaux, nationaux, régionaux et nos partenaires à inverser la tendance de dégradation de nos mers et nos

côtes, et toujours à continuer à mettre en place un réseau dynamique d'aires marines protégées en partenariat avec les communautés locales.

Je vous exhorte, durant ce forum, chers acteurs et partenaires de la conservation de la zone marine et côtière, à identifier les défis majeurs émergents et à redéfinir les priorités d'actions, en vue d'améliorer la gestion durable des océans en Afrique de l'Ouest.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour adresser au PRCM mes félicitations pour ses efforts visant à œuvrer « Ensemble, pour un littoral ouest africain sain et productif » et surtout pour les résultats de son action sur le terrain.

Mes félicitations et mon estime vont également à la coalition des membres du PRCM pour leur engagement ferme de gestion intégrée de la zone littorale ouest africaine

dont les enjeux environnementaux dépassent nos frontières nationales.

Sur ce, je déclare ouvert les travaux de la 10^{ème} édition du Forum régional côtier et marin du PRCM.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.